

FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

CERTIFICAT DE PRODUCTION
PRODUCTION CERTIFICATE

Date : ...13/11/1970.....

Constructeur : ...C I T R O E N.....

Manufacturer

Modèle et type de voiture : .GX Série GA. (GS)

Car Model

Période de production de/from : Septembre 70
à/to : Novembre 70

Production period

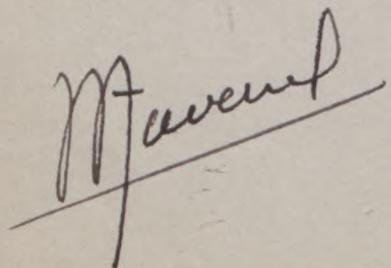
Production mensuelle
Monthly production

Je soussigné certifie que la production mentionnée ci-dessus s'entend pour des voitures entièrement terminées, et conformes aux spécifications de la fiche d'homologation présentée pour ce modèle et type.

I hereby certify that the production mentioned hereabove concerns cars which are entirely completed, and in conformity with the specifications of the recognition form submitted for the said model and type.

Signature : ...Raymond RAVENEL.....

Qualité : Président de la Société
Position : Anonyme Automobiles CITROEN



Mois/Année Month/Year	Nombre Number
Sept. 1970	833
Oct. 1970	1 611
1 au 20 Nov.70	2 571
Total	5 015
Observations: Remarks	

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

FICHE D'HOMOLOGATION CONFORME A L'ANNEXE J
 AU CODE SPORTIF INTERNATIONAL

Marque ... **CITROEN** ... Modèle .. **GS (GX, série GA)** ..
 Numéros de série : — châssis/carrosserie **00 GA 0001** Constructeur .. **CITROEN** ..
 — moteur **0610.000.001** .. Constructeur .. **CITROEN** ..
 Cylindrée .. **1.015** ... cm³ ... cu.in.

Le modèle est homologué le .. **1/1/74** .. Liste .. **711** ..
 La construction du modèle décrit sur la présente fiche a commencé le .. **Septembre 70** ..
 et la série minimale de **5000** .. exemplaires identiques et conformes aux présentes spécifications a été
 achevée le ..

* Photo A : la voiture de 3/4 de l'avant.



Le modèle décrit sur cette fiche a fait l'objet des extensions d'homologation suivantes :

— Variantes :

— Evolutions normales du type :

Le Homol. N° Liste	Le Homol. N° Liste
Le Homol. N° Liste	Le Homol. N° Liste
Le Homol. N° Liste	Le Homol. N° Liste
Le Homol. N° Liste	Le Homol. N° Liste

Signature et Cachet de
 l'Autorité Sportive Nationale :



Signature et cachet de la F.I.A. :

[Handwritten signature in blue ink]

IMPORTANT. — Les points soulignés doivent obligatoirement être mentionnés en deux systèmes de mesure, dont un doit être le système métrique. (Voir tableau de conversion ci-dessous).

CAPACITES ET DIMENSIONS

- * 1) Empattement .. 2.550 .. mm .. inches
- * 2) Voie AV .. 1.378 .. mm .. inches (1)
- * 3) Voie AR .. 1.328 .. mm .. inches (1)
- 4) Longueur hors tout de la voiture 4.120 .. mm .. inches
- 5) Largeur hors tout de la voiture 1.608 .. mm .. inches
- 6) Hauteur hors tout de la voiture 1.349 .. mm .. inches
- * 7) Capacité du réservoir d'essence (y compris la réserve): .. 43 .. litres
 gallon U.S. gallon Imp.
- 8) Nombre de places .. 5 ..
- * 9) Poids : poids total de la voiture en ordre de marche, les pleins faits avec une roue de rechange et tout équipement indiqué dans la présente fiche, mais sans carburant ni outillage :
 827 .. kg lbs cwt

(1) Indiquez la garde-au-sol AV et AR correspondant aux voies AV et AR de la voiture et précisez sur une figure deux points non modifiables de la structure du véhicule où ces cotes de garde-au-sol ont été mesurées. Ces cotes de garde-au-sol ne sont prévues que pour mesurer la voie et n'affectent en aucune façon la qualification de la voiture. Des dimensions de voies différentes obtenues par l'emploi d'autres jantes d'une largeur supérieure doivent être mentionnées sur la demande d'homologation pour les jantes en question.

Sous la barre anti-roulis AV :
 189 mm + 10
 -

Sous encadrement AV
 réservoir à essence :
 272 mm + 10



TABLEAU DE CONVERSION

1 inch (pouce) ..	2,54 cm	1 quart U.S. ..	0,9464 litres
1 foot (pied) ..	30,4794 cm	1 pint (pt) ..	0,568 litres
1 square inch (pouce carré) ..	6,452 cm ²	1 gallon Imp. ..	4,546 litres
1 cubic inch (pouce cube) ..	16,387 cm ³	1 gallon U.S. ..	3,785 litres
1 pound (livre) ..	453,593 gr.	1 hundred weight (cwt) ..	50,802 kg

CHASSIS ET CARROSSERIE (photos A, B et C)

- * 20) Type de construction : ~~interdépendant~~ - monocoque.
- * 21) Construction monocoque : matériaux Acier
- * 22) Construction indépendante : matériau constituant le châssis
- * 23) Matériau constituant la carrosserie acier
- * 24) Nombre de portières 4 Matériau acier
- * 25) Matériau du capot moteur acier
- * 26) Matériau du capot de coffre acier
- 27) Matériau de la lunette AR verre sécurit
- 28) Matériau du pare-brise verre sécurit
- 29) Matériau des vitres portières AR verre sécurit
- 30) Matériau des vitres portières AV verre sécurit
- 31) Système d'ouverture des vitres portières lève glace mécanique
- 32) Matériau des glaces de custode verre sécurit

EQUIPEMENT ET GARNITURES

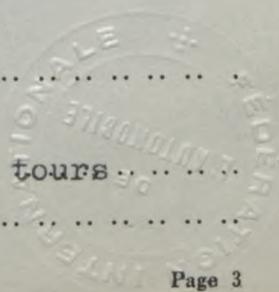
- 38) Chauffage intérieur : oui - ~~non~~
- 39) Climatisation : ~~non~~ - non.
- 40) Ventilation : oui - ~~non~~
- 41) Sièges AV : type de siège et garniture Tissus - Tissus enduit plastique
- 42) Poids siège ou sièges AV (enlevés de la voiture avec dossiers, glissières et supports) :
 22,300 . . kg $\pm 5\%$ les 2 sièges lbs
- 43) Sièges AR : type de siège et garniture Tissus - Tissus enduit plastique
- 44) Pare-choc AV : matériaux Acier inox Poids 4,500 . kg $\pm 0,3$) avec des fixations
- 45) Pare-choc AR : matériaux Acier inox Poids 7,300 . kg $\pm 0,3$) ~~non~~

ROUES

- 50) Type : ~~rayon plein~~ - flasque ajouré.
- 51) Poids unitaire (roue nue) : 5,850 . . kg $\pm 5\%$ lbs
- 52) Système de fixation : 3 . . tocs
- 53) Diamètre de la jante : 380 . . mm 15 . . inches
- 54) Largeur de la jante : 114,3 mm ± 1 4 . 1/2 inches

DIRECTION

- 60) Type : Crémaillère
- 61) Servo-direction : ~~oui~~ - non.
- 62) Nombre de tours du volant pour braquage d'un extrême à l'autre : 3,8 . . tours
- 63) En cas de servo-direction :



SUSPENSION

- * 70) Suspension AV (photo D) : type .. **hydropneumatique**
- * 71) Type de ressort : **hydropneumatique**
- 72) Stabilisateur (si prévu) : .. **barre anti-roulis**
- 73) Nombre d'amortisseurs : .. **2** 74) Type : **à clapets**
- * 78) Suspension AR (photo E) : type .. **hydropneumatique**
- * 79) Type de ressort : **hydropneumatique**
- 80) Stabilisateur (si prévu) : .. **barre anti-roulis**
- 81) Nombre d'amortisseurs : .. **2** 82) Type : **à clapets**

FREINS (photos F et G)

- * 90) Système : **à réserve d'énergie Citroën**
- 91) Servo-frein (si prévu), type :
- 92) Nombre de maître-cylindres : **1 distributeur de commande à double circuit**

	AVANT		ARRIERE	
93) Nombre de cylindres par roue :	2 opposés		2 opposés	
94) Alésage : mm in. mm in.
<i>Freins à tambour :</i>				
95) Diamètre intérieur : mm in. mm in.
96) Longueur des garnitures : mm in. mm in.
97) Largeur des garnitures : mm in. mm in.
98) Nombre de mâchoires par frein				
99) Surf. de freinage par fr. : mm ² sq. in. mm ² sq. in.
<i>Freins à disque :</i>				
100) Diamètre extérieur :	.. 270 .. mm in.	.. 176 .. mm in.
101) Epaisseur du disque : 7 .. mm in. 6 .. mm in.
102) Longueur des sabots : 63 .. mm in. 40 .. mm in.
103) Largeur des sabots : 42 .. mm in. 33 .. mm in.
104) Nbre de sabots par frein :	2		2	
105) Surf. de freinage par fr. : .. 4800 mm ² sq. in.	.. 2400 mm ² sq. in.



MOTEUR

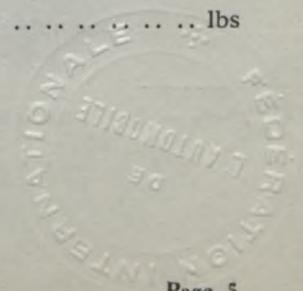
- * 130) Cycle : **4 temps** * 131) Nombre de cylindres : **4**
- * 132) Disposition des cylindres : **à plat opposés 2 à 2**
- * 133) Alésage : **74** mm in. * 134) Course : **59** mm in.
- * 135) Cylindrée par cylindre : **254** cm³ cu. in.
- * 136) Cylindrée totale : **1 015** cm³ cu. in.
- * 137) Matériau du bloc cylindre : **alliage aluminium**
- * 138) Matériau des chemises (si prévues) : **fonte**
- * 139) Culasse, matériau : **alliage aluminium**
- * 140) Nombre d'orifices d'admission : **4** * 141) Nombre d'orifices d'échappement : **4**
- 142) Taux de compression : **9**
- 143) Volume de la chambre de combustion : **31,7** cm³ ± 0,7 cu. in.
- 144) Piston, matériau : **alliage aluminium** 145) Nombre de segments : **3**
- 146) Distance de la médiane de l'axe du piston au sommet du piston . **48,6** mm ± 1 inches
- * 147) Vilebrequin : ~~XXX~~ - estampé. * 148) Type de vilebrequin : **en 5 pièces**
- * 149) Nombre de paliers de vilebrequin : **3**
- * 150) Matériau des chapeaux de palier de vilebrequin :
- 151) Système de graissage : ~~XXXXXX~~ - carter humide.
- 152) Capacité du ~~réservoir~~/carter : **3,5** litres pints quarts U.S.
- 153) Radiateur d'huile : oui - ~~XXX~~ * 154) Système de refroidissement du moteur : **air**
- 155) Capacité du circuit de refroidissement : litres pints quarts U.S.
- 156) Ventilateur (si prévu) : diamètre : **29** cm ± **0,2** inches
- 157) Nombre de pales du ventilateur : **9**

Paliers :

- * 158) Paliers vilebrequin, type : **bimétallique** Diamètre : **57,5** mm inches
- * 159) Tête de bielle, type : **bimétallique** Diamètre : **42** mm inches

Poids :

- 160) Volant (nu) : **avec couronne** **6,780** kg ± 3% lbs
- 161) Volant avec embrayage (partie tournante) : **10,240** kg ± 3% lbs
- 162) Vilebrequin : **9,800** kg ± 3% lbs
- 163) Bielle : **0,350** kg ± 3% lbs
- 164) Piston avec axe et segments : **0,400** kg ± 3% lbs



MOTEUR CAS DU CYCLE 4 TEMPS

- * 170) Nombre d'arbres à cames : .. 2 *
- 171) Emplacement : .. en tête
- * 172) Système de commande : .. courroies dentées
- * 173) Système de commande des soupapes : .. culbuteurs

ADMISSION (voir page 8) (N.B.)

- 180) Matériau du collecteur d'admission : .. alliage aluminium
- 181) Diamètre extérieur des soupapes : .. 39 .. mm inches
- 182) Levée maximum des soupapes : .. 7,262 .. mm \pm 0,02 inches
- 183) Nombre de ressorts par soupape : .. 2
- 184) Type de ressort : .. hélicoïdal
- * 185) Nombre de soupapes par cylindre : .. 1
- 186) Jeu à froid des soupapes : .. 0,2 .. mm inches
- 187) Avance d'ouverture (avec jeu à froid indiqué) : .. 2°20' avec jeu de 1 mm
- 188) Retard de fermeture (avec jeu à froid indiqué) : 34° " " "
- 189) Filtre à air : ~~INDEX~~ - sec. — Cartouche : oui - ~~NON~~

ECHAPPEMENT (voir page 8)

- 195) Matériau du collecteur d'échappement : .. acier
- 196) Diamètre extérieur des soupapes : .. 34 .. mm inches
- 197) Levée maximum des soupapes : .. 7,262 .. mm \pm 0,02 inches
- 198) Nombre de ressorts par soupape : .. 2
- 199) Type de ressort : .. hélicoïdal
- * 200) Nombre de soupapes par cylindre : 1
- 201) Jeu à froid des soupapes : .. 0,2 .. mm inches
- 202) Avance d'ouverture (avec jeu à froid indiqué) : 34°20' avec jeu de 1 mm
- 203) Retard de fermeture (avec jeu à froid indiqué) : 2° " " "

ALIMENTATION PAR CARBURATEUR (photo N)

- 210) Nombre de carburateurs : .. 1
- 211) Type : .. double corps
- 212) Marque : .. SOLEX
- 213) Modèle : .. 28 CIC
- 214) Nombre de passages gaz par carburateur : .. 2
- 215) Diamètre de la tubulure ou des tubulures gaz à la sortie du carburateur : .. mm
.. 2 \emptyset de 28,1 mm inches
- 216) Suivant type de carburateur : diamètre du ou des diffuseur (s) au point d'étranglement maximum.
- dimensions du passage des gaz au point de passage le plus étroit avec piston au point le plus élevé
(exemple : SU) : .. 2 \emptyset de 21 .. mm inches

N.B. — Voir page intercalaire pour information supplémentaire pour moteurs deux temps et moteurs suralimentés.

INJECTION (si prévue)

- 220) Marque de la pompe :
- 221) Nombre de pistons :
- 222) Modèle ou type de la pompe :
- 223) Nombre total d'injecteurs :
- 224) Emplacement des injecteurs :
- 225) Diamètre de la pipe d'admission au point de passage le plus étroit : mm inches

EQUIPEMENT DU MOTEUR

- 230) Pompe à essence : mécanique ~~à l'axe~~
- 231) Nombre : 1
- 232) Type du système d'allumage : bobine
- 233) Nombre de distributeurs : 1
- 234) Nombre de bobines : 1
- 235) Nombre de bougies par cylindre : 1
- 236) Génératrice, type : ~~à l'axe~~ - alternateur. — Nombre : 1
- 237) Système d'entraînement : . . courroie
- 238) Tension : 12 V
- 239) Batterie, nombre : 1
- 240) Emplacement : . . sous le capot moteur
- 241) Tension : 12 . . volts

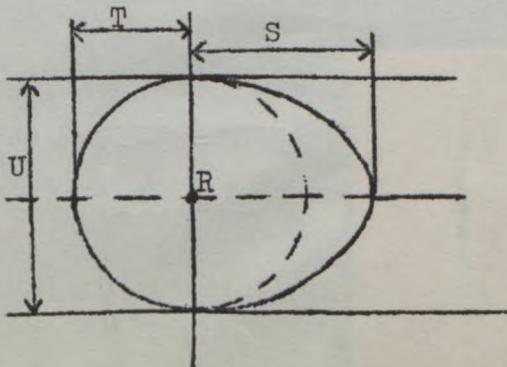
PERFORMANCE DU MOTEUR ET DU VEHICULE

(comme déclarés par le constructeur dans son catalogue)

- 250) Puissance du moteur : 55,5 cv. (type de cv : DIN) à 6.500 . . tours/min.
- 251) Régime maximum : 6.500 . . tr/mn. — Puissance à ce régime : 55,5 . . cv
- 252) Couple maximum : 7,2 mkg à 3.500 . . tr/mn
- 253) Vitesse maximum de la voiture : 147 . . km/heure miles/heure

255)

R = centre arbre à cames.



Camé admission :

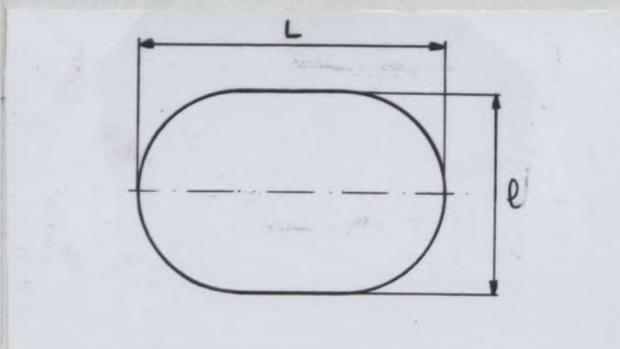
- S = .26,04 mm \pm 0,145 inches
- T = .15,5 mm \pm 0,125 inches
- U = .31,25 mm \pm 0,250 inches

Camé échappement :

- S = .26,04 mm \pm 0,145 inches
- T = .15,5 mm \pm 0,125 inches
- U = 371,25 mm \pm 0,250 inches



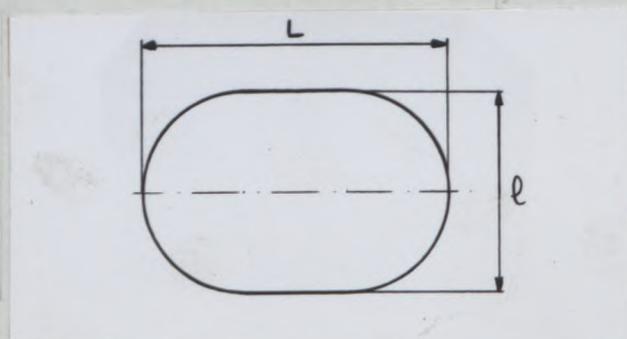
Dessin orifices collecteur admission, face côté culasse. Indiquez dimensions ou échelle et tolérance de fabrication.



$$L = 34,5 \text{ à } 36 \text{ mm}$$

$$l = 22,5 \text{ à } 24 \text{ mm}$$

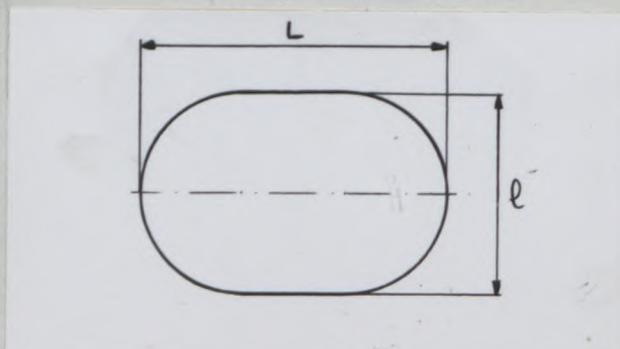
Dessin orifices admission culasse face collecteur. Indiquez dimensions ou échelle et tolérance de fabrication.



$$L = 37,6 \text{ à } 39,2 \text{ mm}$$

$$l = 25,6 \text{ à } 27,2 \text{ mm}$$

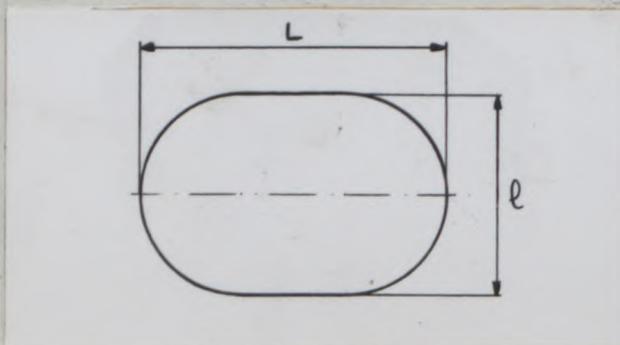
Dessin orifices collecteur échappement face côté culasse. Indiquez dimensions ou échelle et tolérance de fabrication.



$$L = 38,2 \text{ à } 40 \text{ mm}$$

$$l = 29,2 \text{ à } 31 \text{ mm}$$

Dessin orifices échappement culasse face collecteur. Indiquez dimensions ou échelle et tolérance de fabrication.



$$L = 37,7 \text{ à } 39,3 \text{ mm}$$

$$l = 28,7 \text{ à } 30,3 \text{ mm}$$

TRANSMISSION AUX ROUES

EMBRAYAGE

- 260) Type de l'embrayage : à diaphragme. 261) Nombre de disques : 1
- 262) Diamètre : 182,5 mm inches
- 263) Diamètre des garnitures : intérieur : 124 mm inches
 extérieur : 181,5 mm inches
- 264) Système de commande : par câble.

BOITE DE VITESSES (photo H)

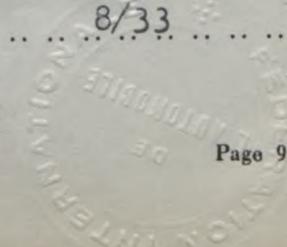
- * 270) A contrôle manuel, marque : Citroën Système de commande : mécanique
- * 271) Nombre de rapports AV : 4 272) Nombre de rapports AV synchronisés : 4
- 273) Emplacement de la commande : au plancher
- * 274) Boîte automatique, marque : Type :
- * 275) Nombre de rapports AV : 276) Emplacement de la commande :

277)	Manuel		Automatique		Suppl. Manuel/Automatique			
	Rapport	N. dents	Rapport	N. dents	Rapport	N. dents	Rapport	N. dents
1	0,2619	11/42						
2	0,4211	16/38						
3	0,6562	21/32						
4	0,8929	25/28			0,9286	26/28		
5								
6								
Marche AR	0,2391	11/46						

- 278) Surmultiplication, type :
- 279) Vitesses en marche AV avec surmultiplication :
- 280) Rapport de surmultiplication :

PONT MOTEUR

- * 290) Type du pont moteur : Couple conique (renvoi d'angle)
- * 291) Type de différentiel : Satellites et planétaires
- * 292) Type du pont auto-bloquant (si prévu) :
- 293) Rapport au couple conique : 0,228 0,206 0,242
 Nombre de dents : 8/35 7/34 8/33



Marque ... CITROEN ... Modèle .. GX Série GA ... F.I.A. Homcl. N° ...

IMPORTANT. — *La conformité de la voiture avec les numéros et photos indiqués en caractères italiques ainsi qu'avec toute la page 8, n'a pas à être vérifiée lorsque le véhicule a été engagé en groupe 2 (Tourisme) ou groupe 3 (Grand Tourisme).*

Lorsqu'il s'agit d'une voiture engagée en groupe 4 (voitures de Sport), seuls les numéros et photos précédés d'une astérisque sont à contrôler pendant la vérification technique du véhicule.

EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES supplémentaires montés en série et livrables sur demande : *doivent être mentionnés les numéros auxquels se réfèrent les modifications.*

- Phares principaux à iode
- Phare de recul
- Désembuage lunette AR
- Appuie tête
- Radio
- Ceinture de sécurité aux places AR.

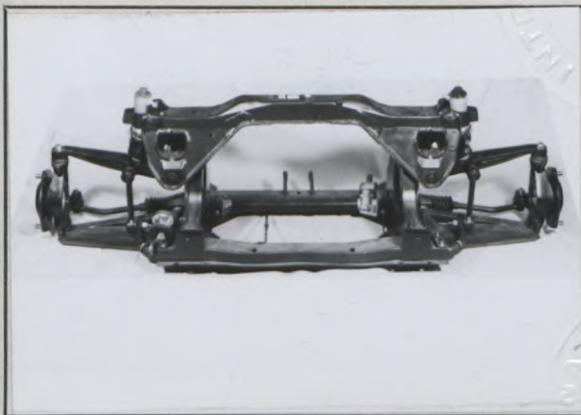
* Photo B



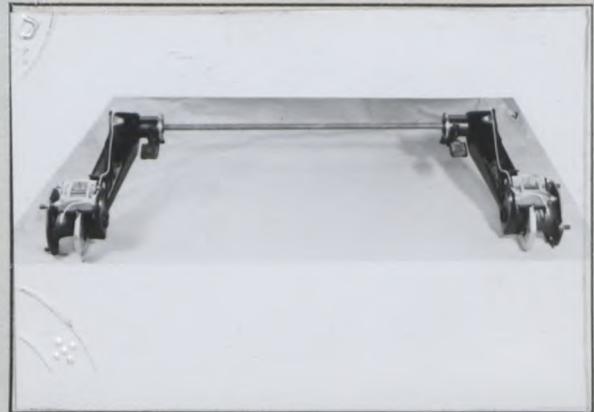
Photo C



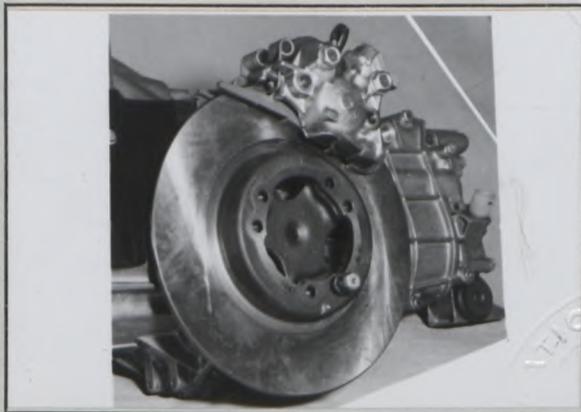
* Photo D



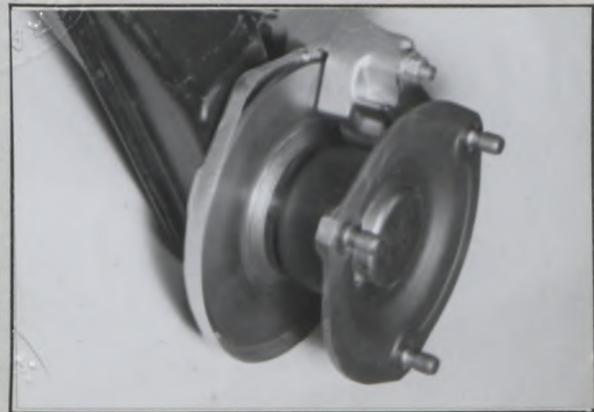
* Photo E



* Photo F



* Photo G



* Photo H

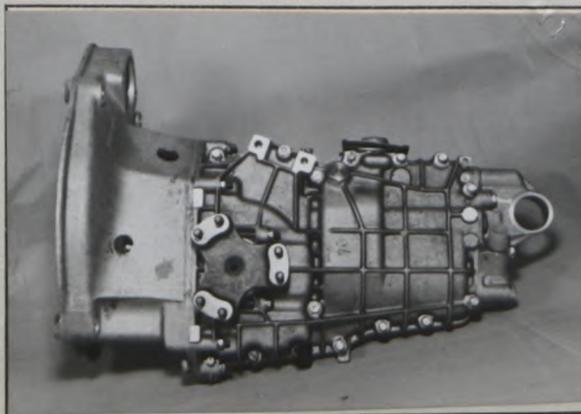
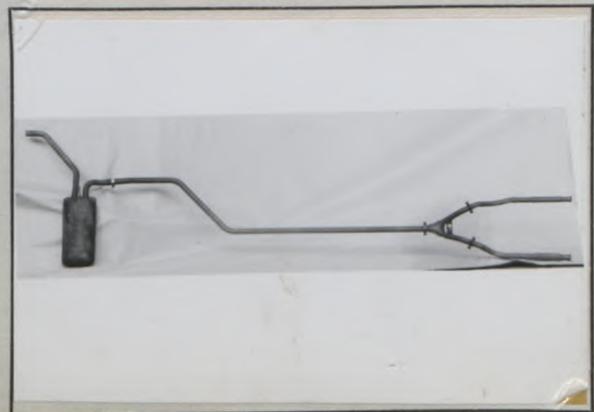
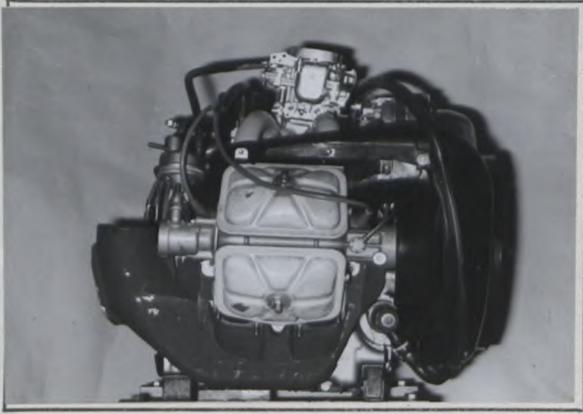


Photo I



GX Série GA

* Photo J



* Photo K

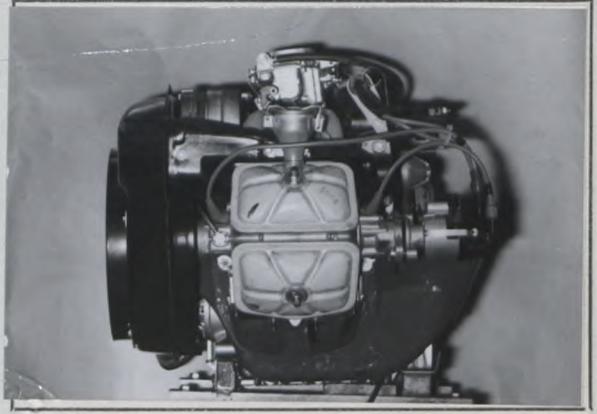


Photo L

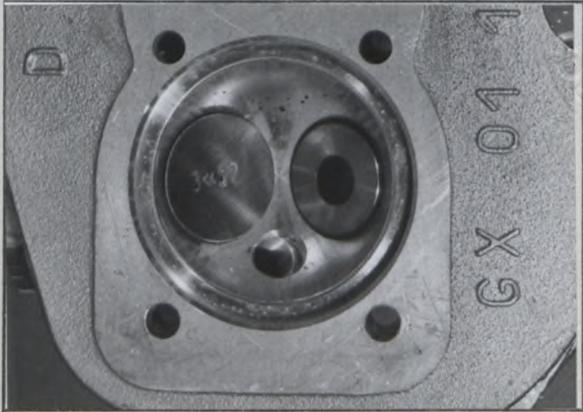


Photo M

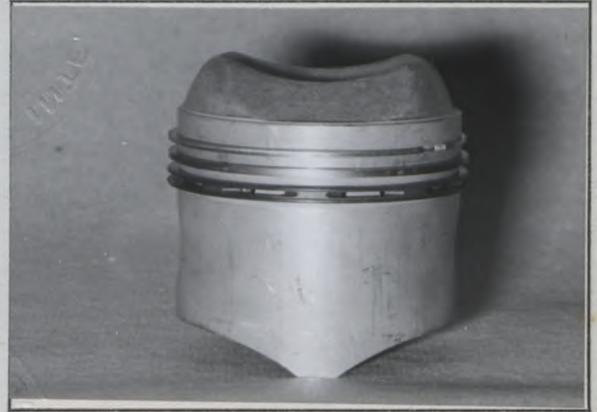
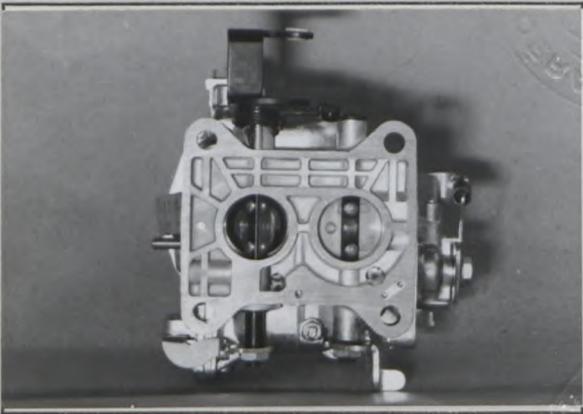


Photo N



* Photo O

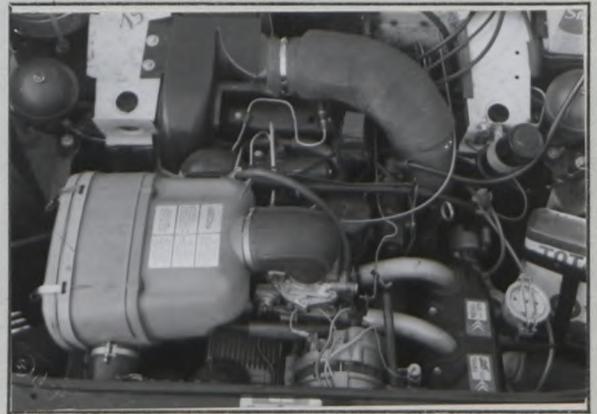


Photo P

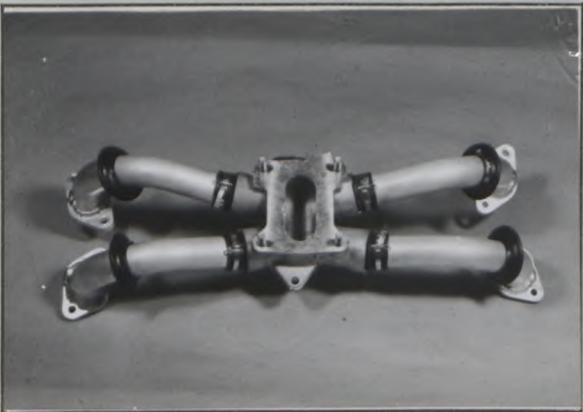
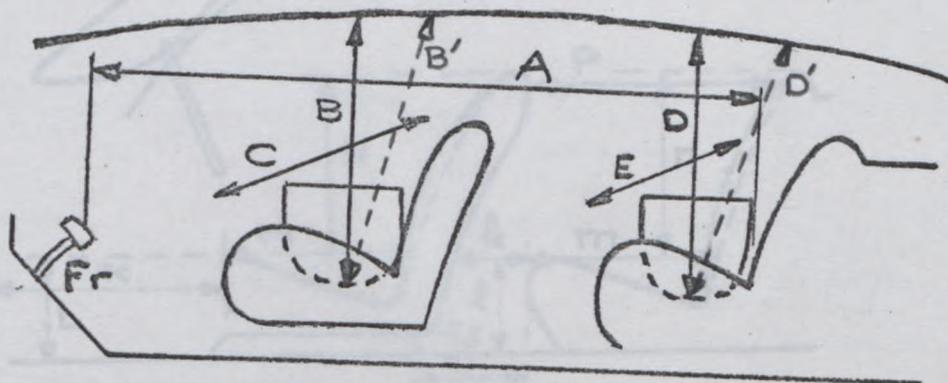


Photo Q





A = 175 cm

B = 95 cm

B' = 101,5 cm

C = 135 cm

D = 97,7 cm

D' = 100 cm

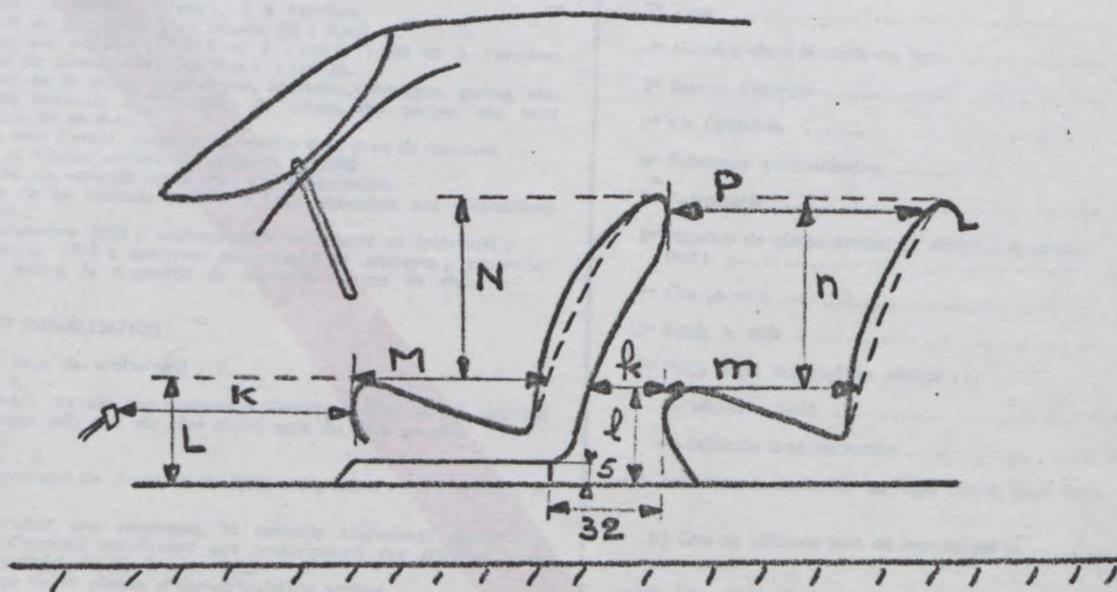
E = 133 cm

COMPLEMENT A LA QUESTION 5 :

Largeur hors tout dans le plan passant par axe des roues AV : 1580 mm

Largeur hors tout dans le plan passant par axe des roues AR : 1573 mm





K = 47 cm
 L = 38 cm
 M = 49,5 cm
 N = 35 cm
 P = 62 cm

k = 23 cm
 l = 36 cm
 m = 46,5 cm
 n = 44 cm

Cote de 5 cm mini = 12 cm

Cote de 32 cm mini = 44 cm



Dispositif de secours et d'immobilisation :

Une tirette à main actionnée par l'intermédiaire d'un levier, d'un palonnier et de câbles, les leviers de commande des plaquettes de frein sur les disques des roues avant.
Surface totale du frein de secours et d'immobilisation : 28 cm².
Rapport des bras de leviers du frein de secours et d'immobilisation : 1/34 environ.
Les décélérations minimales du véhicule en charge maximale autorisée sont conformes au Code de la Route, c'est-à-dire $> 6,5 \text{ m/s}^2$ pour le frein principal et $> 2,75 \text{ m/s}^2$ pour le frein de secours.
Indépendance des 2 dispositifs : totale.

VIII. CARROSSERIE

Conduite intérieure : 2 places à l'avant, 3 à l'arrière.
Longueur intérieure du pare-brise à la lunette AR : 2,663 m.
Largeur intérieure aux hanches : 1,380 m à l'avant, 1,340 m à l'arrière.
Hauteur intérieure du plancher au pavillon : 1,128 m.
Les diverses parties de la caisse, plate-forme, montants, panneaux, portes, etc. sont en tôle ; les éléments de l'ossature de caisse, des portes, etc. sont assemblés par points de soudure.
4 portes s'ouvrant vers l'avant, ouverture à palette avec cran de sécurité.
Glaces de portes et lunette arrière en verre de sécurité.
Pare-brise en verre de sécurité agréé par l'Administration.
Les aménagements de ce véhicule (article R 104) répondent aux dispositions des arrêtés suivants :
— arrêté du 19 décembre 1958 : aménagements extérieurs et intérieurs ;
— arrêté du 5 février 1969 : ceintures de sécurité et ancrages ; protection du conducteur contre le dispositif de conduite en cas de choc.

IX. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Feux de route et feux de croisement : 2.
Feux de position : 2.
Feux de stationnement réalisés par l'allumage simultané d'un feu de position AV et d'un feu rouge AR, soit du côté droit, soit du côté gauche.
Feux rouges AR : 2.
Signaux de freinage : 2.
Indicateurs de changement de direction du type « clignotant » : 2 à l'avant et 2 à l'arrière.

NOTA. — Pour tracter une remorque, la centrale clignotants devra être remplacée par un dispositif satisfaisant aux prescriptions des articles 24 et 25 de l'arrêté ministériel du 31 janvier 1968.
Dispositif d'éclairage de la plaque d'immatriculation arrière.
Dispositifs réfléchissants : 2.
Tous les dispositifs réfléchissants et les feux équipant ce véhicule sont agréés conformément aux dispositions des arrêtés des 23 octobre 1964, 8 juillet 1965, 10 mars 1966 et 31 janvier 1968.

X. DIVERS

Avertisseur de route d'un type agréé.
Essuie-glace électrique à 2 allures.
Lave-glace électrique.
Un miroir rétroviseur intérieur et un extérieur, côté gauche.
Antivol de direction conforme à l'arrêté du 5 février 1969.
L'accessibilité de toutes les commandes susceptibles d'être actionnées en marche satisfait aux prescriptions de l'article R 78-2 du Code de la Route.
Plaques d'immatriculation à l'avant et à l'arrière conformément à l'arrêté ministériel du 16 juillet 1954.
Plaque constructeur sur partie latérale du tablier, côté droit, sous capot ; marque à froid à proximité, sur partie avancée du tablier (type et numéro de châssis encadrés du poinçon du constructeur).
Plaque moteur à la partie supérieure arrière du moteur, côté droit.
Ces plaques sont rivées sur les organes.
Plaque d'homologation E 2, règlement n° 12, apposée verticalement dans la malle arrière, côté droit.
Le numérotage dans la série du type de ce véhicule commence au n° 00 GA 0001 pouvant aller jusqu'à 99 GA 9999, les deux lettres incorporées au nombre ne faisant que rappeler la série.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur, le 2 juin 1970, que le véhicule n° 00 GA 0001, à moteur n° 060 0 000 001, ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série CITROEN, type GX série GA, satisfait aux dispositions des articles R 54 à R 62, R 69 à R 97 et R 104 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

A Paris, le 16 juin 1970.
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
(signé : HAZOTTE).

Vu,
Paris, le 16 juin 1970.
L'Ingénieur des Mines
(signé : GAUVIN).

Vu et approuvé,
Enregistré sous le n° AU-198-70.
A Paris, le 16 juin 1970.
L'Ingénieur en chef des Mines
(signé : PROUST).

Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R 54 à R 62, R 69 à R 81 du Code de la Route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture.

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, Société Anonyme Automobiles CITROEN, constructeur, certifions :

a) Que le véhicule :

1° Genre	VP
2° Marque	CITROEN
3° Type	GX, série GA
4° Numéro dans la série du type	
5° Source d'énergie	ES
5° bis Cylindrée	1 015 cm ³
6° Puissance administrative	6 CV
7° Carrosserie	CI 4 P
8° Nombre de places assises (y compris le conducteur)	5
9° Charge utile	415 kg
10° Poids à vide	880 kg
11° Poids total autorisé en charge :	
— véhicule isolé	1 295 kg
— véhicule avec remorque	2 095 kg

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le _____

pour être livré à M _____

Fait à Paris, le _____

SPÉCIMEN



NOTICE DESCRIPTIVE DU VÉHICULE AUTOMOBILE TYPE GX, Série GA

CONSTRUIT PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN

Capital : 982 666 000

Francs

117 à 167, Quai André Citroën

PARIS 15^e

Marque : CITROËN.

Type : GX, série GA.

Genre 2 : Voiture particulière.

Poids total autorisé en charge :
— véhicule isolé : 1 295 kg.

Poids total roulant maximum autorisé avec remorque de 800 kg munie, de toutes façons, d'un dispositif de freinage répondant aux dispositions prévues par le Code de la Route : 2 095 kg.

Démarrage en côte avec remorque de 800 kg : pente de 11 %.

Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 5.

I. CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

2 essieux et 4 roues.

Roues motrices avant.

Caisse monocoque à longerons intégrés, l'ensemble supportant les organes mécaniques.

Les longerons et la plate-forme sont en tôle d'acier.

L'épaisseur moyenne des tôles d'acier servant à la construction de la coque est de 0,7 mm ; les pièces supportant les efforts d'impact frontal ont une épaisseur moyenne de 1 mm.

Moteur à l'avant, son axe est parallèle à l'axe du véhicule.

Cabine de conduite en arrière du moteur.

II. DIMENSIONS ET POIDS

Empattement	2,550 m
Voie avant	1,378 m
Voie arrière	1,328 m
Longueur hors tout	4,120 m
Largeur hors tout	1,608 m
Hauteur du véhicule	1,349 m
Porte-à-faux avant	0,818 m
Porte-à-faux arrière	0,752 m
Hauteur libre au-dessus du sol (moteur tournant)	0,154 m
Poids du véhicule carrossé en ordre de marche	880 kg
— poids sur l'essieu avant	550 kg
— poids sur l'essieu arrière	330 kg
Poids total maximal autorisé en charge	1 295 kg
— sur l'avant (maxi à ne pas dépasser)	705 kg
— sur l'arrière (maxi à ne pas dépasser)	630 kg
Poids total maximal autorisé en charge de l'ensemble pour véhicule avec remorque de 800 kg	2 095 kg

III. MOTEUR

Moteur à explosion, type G 10, 4 temps, 4 cylindres à plat et opposés. Commande de distribution par 2 arbres à cames en tête (1 par culasse) et culbuteurs ; entraînement par courroie crantée.

Alésage : 74 mm, course : 59 mm, cylindrée : 1,015 l.

Taux de compression : 9.

Puissance administrative : 6 CV.

Carburant normalement utilisé : essence (super-carburant).

Réservoir de carburant d'une contenance de 43 litres, situé à l'arrière du véhicule et fixé rigidement sur l'essieu arrière.

Régime de rotation du moteur :

a) maximal en 4 ^e vitesse	6 350 tr/mn
b) correspondant au couple maximal	3 500 tr/mn
c) correspondant à la puissance maximale	6 500 tr/mn

Pot d'échappement plat situé sous la partie arrière du véhicule : longueur 500 mm, largeur 206 mm, hauteur 132 mm.

Le niveau sonore du bruit produit par le véhicule et mesuré dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 25 octobre 1962 est de 78,5 dB.A. Alimentation du moteur par pompe et carburateur.

Allumage par batterie et bobine. Avance : 10° statique.

Distribution électrique : 12 volts, 150/30 Ah (en option : 175/35 Ah).

Dispositif antiparasites d'un modèle agréé par l'O.R.T.F. pour ce type de véhicule.

Graissage sous pression.

Refroidissement par air.

Ce moteur satisfait aux dispositions de l'arrêté ministériel du 28 juillet 1964, relatif aux gaz de carter et à celles de l'arrêté du 31 mars 1969, relatif à la teneur en monoxyde de carbone des gaz d'échappement.

IV. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage entre moteur et boîte de vitesses, à disque unique fonctionnant à sec.

Boîte de vitesses à baladeurs sans prise directe ; elle comporte 4 marches avant synchronisées et une marche arrière.

La commande est mécanique et se fait par un levier situé au plancher.

L'arbre secondaire porte le pignon d'attaque du couple conique.

Les arbres du différentiel commandent, par l'intermédiaire d'arbres de transmission munis de joints homocinétiques, les roues avant qui sont directrices et motrices.

Sur demande : boîte de vitesses à trois marches avant et une marche arrière synchronisées, avec convertisseur de couple hydrocinétique de rapport 2/1 et embrayage automatique.

Démultiplication de la transmission :

Combinaison de vitesses	Rapports de boîtes		Couples coniques	Démultiplication totale			
	Mécanique	Option		B.V. mécanique			B.V. option
				Couple 8/35	Couple 7/34	Couple 8/33	
1 ^{re}	0,2619	0,3590	8/35	0,05984	0,0539	0,0635	0,08203
2 ^e	0,4211	0,5882	en option B.V. mécanique	0,09622	0,0867	0,1021	0,1344
3 ^e	0,6562	0,8929 ou 0,9286		0,1499	0,1351	0,1590	0,2040 ou 0,2121
4 ^e	0,8929	0,4	8/33	0,2040	0,1838	0,2191	0,2121
	0,9286			ou 0,2121	ou 0,1911	ou 0,2251	
AR	0,2391			0,05463	0,0492	0,0579	0,09140

Avec des pneumatiques de 145-15 ZX, dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,870 m, au régime du moteur de 1 000 tr/mn, la vitesse atteinte est de :

Combinaison de vitesses	Vitesse en km/h			
	B.V. mécanique			B.V. option
	Couple 8/35	Couple 7/34	Couple 8/33	
1 ^{re}	6,71 env.	6,04 env.	7,12 env.	8,80 env.
2 ^e	10,79 »	9,72 »	11,43 »	14,40 »
3 ^e	16,82 »	15,12 »	17,82 »	21,80 » ou 22,72 »
4 ^e	22,89 »	20,65 » ou 23,80 »	24,6 » ou 25,25 »	
AR	6,10 »	5,5 »	6,47 »	9,8 »

La vitesse maximale théorique du véhicule ressort à : 145 ou 151 km/h environ pour la boîte de vitesses mécanique avec couple 8/35 et selon le rapport de 4^e ; 139 ou 144 km/h environ pour la boîte de vitesses en option. Autres montes de pneumatiques autorisées : 145-15 XH, 145-HR 15 XAS, 145-15 XM+S.

Poussée et transmission des réactions de freinage par les bras de roues.

Indicateur de vitesse sur le tableau de bord.

V. SUSPENSION

A l'avant : les roues sont indépendantes ; chaque roue est articulée sur le châssis par un parallélogramme. Le bras supérieur de chaque parallélogramme vient prendre appui sur le piston du cylindre de suspension ainsi que sur les butées.

A l'arrière : les roues sont indépendantes ; chaque roue est articulée par un bras sur un cadre d'essieu arrière lié élastiquement au châssis. Le bras est relié à un levier venant prendre appui sur le piston du cylindre de suspension ainsi que sur les butées.

Les bras supérieurs des parallélogrammes avant sont reliés par une barre stabilisatrice ; il en est de même des bras AR.

La suspension est du type hydropneumatique.

Les systèmes de suspension des roues AV et AR sont alimentés par un réservoir, une pompe haute pression, un accumulateur hydropneumatique équipé d'un régulateur, un distributeur de pression et deux correcteurs.

Capacité du réservoir de fluide : 3,3 l.

Volume de l'accumulateur hydropneumatique : 0,4 l.

Pression maximale de l'accumulateur hydropneumatique : 180 bars.

Pression maximale d'utilisation : 180 bars.

VI. DIRECTION

Type à crémaillère.

Transmission aux roues par barres d'accouplement et leviers.

Démultiplication : 1/19 environ.

Diamètre de braquage (entre murs) : 10,20 m environ.

VII. FREINAGE

Dispositif principal : à disques sur les demi-arbres de transmission à la sortie de la boîte de vitesses pour les roues avant et sur les moyeux pour les roues arrière.

Il est commandé par une pédale à portée du pied droit du conducteur et agit sur les 4 roues.

Il est constitué par 2 circuits indépendants qui agissent, l'un sur les disques des freins AV, l'autre sur les disques des freins AR.

L'énergie du circuit avant est puisée dans l'accumulateur de 0,400 l, alimenté par le réservoir et la pompe haute pression décrits au chapitre précédent (voir § 4 - SUSPENSION).

L'énergie du circuit arrière est puisée directement dans la réserve constituée par les sphères de suspension AR.

A la sortie de ces réserves, le liquide vient au doseur commandé par la pédale de frein mettant en action les freins AV et AR.

La pression minimale indiquée par le contacteur de l'avertisseur lumineux est de 70 ± 10 bars.

Diamètre des cylindres de roues : avant, 2 opposés de 42 mm ; arrière, 2 opposés de 30 mm.

Diamètre des disques de roues : avant 270 mm, arrière 176 mm.

Surface totale du frein principal : 144 cm².